

L'entêtée, alors, avait trouvé le mot qui avait clos la bouche à son père: "Voulait-il donc spéculer sur la fortune d'un gendre et conserver sa ferme aux risques du bonheur de son enfant?"

Mais d'avoir cru à la chance revenue pour aussitôt la perdre achevait d'accabler le vieux métayer. Avant la fin de la semaine, la Saint-Michel viderait son épargne et il lui faudrait chercher ailleurs sa vie, chassé de la maison habitée par ses pères, sans même s'être assuré un nouveau gîte!

Son chagrin désolait la pauvre Tina, impuissante à le soulager. Elle avait résisté au désir de son père, d'abord dans une révolte de tout son être à s'unir contre le voeu de son cœur et surtout contre la fidélité due au serment échangé devant l'image de son Dieu, mais sa foi envers le Témoin céleste de ses fiançailles demeurait entière et fondait sur lui une inlassable espérance.

A la vue de Le Golven, la jeune fille palpita d'un mystérieux espoir; le fermier s'était levé, hautain, mais les galons d'or du sergent l'impressionnèrent; sa surprise s'accrut en reconnaissant, dans le compagnon du sous-officier, Hervé Kerlavos.

Celui-ci prit la parole.

— Nous revenons tous deux du service, maître Allar, et Yves Le Golven m'a supplanté là-bas, comme ici, le soir du varadek. Mais il me fut un bon chef. Maintenant, nous reprenons la vie ancienne, sauf que je suis devenu votre propriétaire. Or, dans trois jours, vo-

tre bail prend fin; n'ayant reçu de vous aucun avis, j'en conclus que vous êtes résolu à le renouveler.

La voix un peu chevrotante, mais nettement, Penhoat répondit:

— Pas aux conditions qu'on m'a faites, monsieur Kerlavos.

— Hein? répliqua Hervé; alors, vous avez pensé profiter de l'embarras où j'allais me trouver?... Mauvais calcul, car j'ai preneur.

— Je n'ai rien calculé! Ce m'était assez d'attendre le coup du sort... Mais il suffit!... Nous partirons, déclara solennellement le vieux métayer. Nous quitterons ce toit sous lequel est entré, voici soixante ans, un Penhoat. Son petit-fils en sort pauvre, mais la conscience haute.

— Alors, vous êtes bien décidé à me quitter, insista Hervé, en jouant avec un papier timbré qu'il avait tiré de son portefeuille. En ce cas, je vais traiter avec votre successeur.

Il posa l'acte devant Le Golven.

— Signe! dit-il.

Le sergent recula, sans comprendre.

— Oui, reprit Hervé, c'est à toi que je loue le domaine de Kerambellec, au prix de quinze cents francs l'année.

— Comment?... Mais j'en payais deux mille! se récria Penhoat, stupéfait, et votre mère me portait à cent écus plus cher!

— Hé bien! mon brave Allar, vous n'en donnerez plus que cinq cents écus, conjointement avec votre gendre, conclut en souriant le jeune propriétaire.

— Mon gendre! balbutia le vieux, je ne comprends pas.